

Paris, le 08 juillet 2026

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour l'année 2026 - 2027.

La rentrée des Terminales s'effectuera le **JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026**

Les Terminales technologiques ST2S à 09.00

Les Terminales technologiques STMG à 09h30

Les Terminales Générales à 10h00

- Accueil des élèves par Monsieur Richard Lablée, chef d'établissement, et l'équipe éducative et pédagogique de Passy Saint-Honoré.
- Accueil dans les classes par les professeurs principaux
- Informations générales, Vie scolaire, Emplois du temps
- Photo individuelle et photo de classe.
- Distribution du pack textile.
- Distribution des cartes du lycée et du carnet de correspondance.
- Attribution des manuels scolaires **Aucun manuel ne sera donné sans le chèque de caution voir ci-dessous**

Les élèves sont libérés en fin de matinée, en fonction du programme.

Reprise des cours : Vendredi 4 septembre, selon l'emploi du temps distribué.

CIRCULAIRES : Vous trouverez **SUR LE SITE WEB** <https://passy-st-honore.fr/infos-pratiques/> toutes les circulaires classées **PAR NIVEAU** (2^{nde}, 1^{ere}, Terminale). **Merci de choisir le niveau « Terminales »**. Vous devez remplir et signer via Yousign les circulaires suivantes :

- Le règlement intérieur
- L'autorisation parentale
- Activités extra scolaires **pour les lycéens en horaires aménagés uniquement**, à remplir et signer par le responsable des activités et non par les parents.

La fiche sanitaire est à remplir et à imprimer pour être remise le jour de la rentrée.

PACK TEXTILE OBLIGATOIRE

Un t-shirt de sport est à commander en ligne. <https://passy-st-honore.fr/infos-pratiques/> **AVANT le 31 Juillet**. Le paiement entièrement sécurisé se fait en ligne par CB. Vous avez également la possibilité de commander un sweat PSH si vous le désirez. Passé la date du 31 Juillet, le pack textile vous sera **AUTOMATIQUEMENT ATTRIBUE ET FACTURÉ** et les tailles choisies : t shirts : S pour les filles, M pour les garçons.

PRET DE MANUELS Les manuels sont prêtés par l'établissement. **Un chèque de caution de 150 € est demandé**. Il doit être libellé à l'ordre de « lycée Passy saint-honoré », et remis le jour de la rentrée dans une **enveloppe courrier (110x220 cm)** portant au dos le nom et prénom de l'enfant.

CALENDRIER : Le calendrier de l'année est en pièce jointe. Merci d'en prendre connaissance pour respecter les réunions d'information, et les vacances scolaires.

Pour information, le standard du lycée : 01.53.70.12.70 sera fermé du vendredi 17 juillet au soir au mercredi 26 août 2026 au matin.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bel été.

Richard Lablée
Chef d'établissement

Miguel Ange Sanchez
Directeur du Lycée